



## Information relative au dividende au titre de l'exercice 2019 et à l'Assemblée générale de bioMérieux

**Marcy l'Étoile, France - 19 mai 2020** – Le Conseil d'administration de bioMérieux réuni ce jour a décidé de tenir l'Assemblée générale annuelle à huis clos au siège social de bioMérieux le 30 juin 2020 et proposera lors de cette Assemblée de diminuer le dividende au titre de l'exercice 2019 au bénéfice d'actions d'utilité publique.

La Société avait initialement proposé, lors de la communication des résultats annuels 2019, un dividende de 0,38 € par action soit environ 45 millions d'euros. Pour répondre aux enjeux de solidarité et de responsabilité sans précédents qu'impose la situation actuelle, le Conseil d'administration propose de réduire exceptionnellement le dividende qui sera versé en date du 16 juillet 2020, à 0,19 € par action. La différence, soit environ 22 millions d'euros, sera versée en mécénat dans le but de soutenir des actions solidaires.

Dans ce cadre, la Fondation Mérieux recevra un don de 12 millions d'euros. Cette fondation familiale indépendante reconnue d'utilité publique a pour mission de lutter sur le terrain contre les maladies infectieuses affectant les pays en développement. En 2020, la Fondation Mérieux a réorienté une partie de ses programmes pour lutter contre le COVID-19 dans ces pays. En parallèle, 10 millions d'euros seront alloués à des actions locales dans les pays où bioMérieux est implantée ainsi qu'à des initiatives pour venir en aide aux sans-abris et aux personnes les plus vulnérables dont plus particulièrement les mères et les enfants.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et en application des différentes réglementations en vigueur, le Conseil d'administration a décidé, à titre exceptionnel, que l'Assemblée générale annuelle de bioMérieux se tiendra le 30 juin 2020 à 14 heures, à huis clos (c'est-à-dire hors la présence physique des actionnaires et de leurs mandataires) au siège social de bioMérieux.

bioMérieux regrette de ne pouvoir accueillir ses actionnaires en personne cette année et favorise l'application de mesures visant à assurer la protection de la santé de chacun. Les modalités de vote par correspondance seront décrites dans l'avis de convocation qui sera publié par bioMérieux au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 22 mai 2020 ainsi que sur le site Internet de bioMérieux [www.biomerieux.com](http://www.biomerieux.com) dans l'espace actionnaire, rubrique Assemblée générale.



## À PROPOS DE BIOMÉRIEUX

### *Pioneering Diagnostics*

Acteur mondial dans le domaine du diagnostic *in vitro* depuis plus de 55 ans, bioMérieux est présente dans 44 pays et sert plus de 160 pays avec un large réseau de distributeurs. En 2019, le chiffre d'affaires de bioMérieux s'est élevé à 2,7 milliards d'euros, dont plus de 90 % ont été réalisés à l'international.

bioMérieux offre des solutions de diagnostic (systèmes, réactifs, logiciels et services) qui déterminent l'origine d'une maladie ou d'une contamination pour améliorer la santé des patients et assurer la sécurité des consommateurs. Ses produits sont utilisés principalement pour le diagnostic des maladies infectieuses. Ils sont également utilisés pour la détection de micro-organismes dans les produits agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.



bioMérieux est une société cotée sur Euronext Paris.

Code : BIM - Code ISIN : FR0013280286

Reuters : BIOX.PA / Bloomberg : BIM.FP

Site internet : [www.biomerieux.com](http://www.biomerieux.com)

## CONTACTS

### ***Relations Investisseurs***

#### **bioMérieux**

Sylvain Morgeau

Tél. : + 33 4 78 87 51 36

[investor.relations@biomerieux.com](mailto:investor.relations@biomerieux.com)

### ***Relations Presse***

#### **bioMérieux**

Aurore Sergeant

Tél. : + 33 4 78 87 21 99

[media@biomerieux.com](mailto:media@biomerieux.com)

#### **Image Sept**

Laurence Heilbronn

Tél. : + 33 1 53 70 74 64

[lheilbronn@image7.fr](mailto:lheilbronn@image7.fr)

Claire Doligez

Tél. : + 33 1 53 70 74 48

[cdoligez@image7.fr](mailto:cdoligez@image7.fr)